



SOISY *infos*

Éditorial

Bonne année 2018 ! Bonne année Soisy !



Cette nouvelle année marque, déjà, la seconde partie du mandat municipal que vous avez confié à la liste Soisy avenir que j'ai le plaisir et la chance d'animer.

Le budget primitif que nous avons voté il y a quelques jours, conforme aux orientations budgétaires présentées lors du conseil municipal du mois

de novembre 2017, montre toutes les actions et les projets que nous allons engager et mettre en œuvre en 2018 : début de la requalification de l'avenue Gavignot, lancement des travaux de l'espace culturel, réaménagement du parc du Val Ombreux, divers travaux de voirie, entretien de notre patrimoine et tout particulièrement de nos écoles...

Malgré un contexte économique incertain pour les collectivités territoriales, Soisy, votre commune, continue d'investir pour l'Avenir !

Ensemble, avec conscience, nous construisons l'Avenir.

Mais construire l'Avenir avec conscience signifie qu'il faut accepter que cela prenne du temps.

Tout projet structurant prend du temps, car il implique de la réflexion, de la concertation, des demandes de financement qui, si elles sont parfois longues à venir, sont nécessaires à la viabilité économique dudit projet, des démarches administratives, des recours.

Construire l'Avenir avec conscience nécessite également que nous devons veiller à ce qui semble important et opportun aujourd'hui n'ait pas de conséquences dramatiques et irréversibles demain.

Il nous faut concilier les besoins et le bien-être de nos contemporains avec celui des générations à venir.

C'est là le formidable défi que les élus de Soisy Avenir relèvent ensemble, pour vous, jour après jour.

Tout votre Conseil municipal se joint à moi pour souhaiter que 2018 soit, pour vous toutes et pour vous tous, une excellente année.

Bien à vous,

Luc Strehaiano
Votre Maire,

Vice-président délégué du Conseil départemental

Citoyenneté

Recensement 2018 : un acte citoyen !

Mesurer la population vivant sur notre territoire communal, afin de mieux s'adapter à ses besoins, tel est l'objectif du recensement annuel de la population organisé à Soisy. À l'initiative de l'INSEE, en partenariat avec la Ville, 8% des Soisiens seront recensés du 18 janvier au 24 février.



Concrètement, si vous êtes concernés par le recensement 2018, un agent recenseur vous rendra visite et vous remettra les questionnaires de recensement. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant ; pour plus de sécurité, n'hésitez pas à la lui demander. Vous lirez et complèterez les documents qui vous auront été remis. L'agent recenseur reviendra les récupérer avant le 24 février. Il vous aidera à les remplir si vous le souhaitez.

L'agent recenseur remettra aux enquêtés deux questionnaires différents : le premier, intitulé feuille de logement, comporte des questions relatives aux caractéristiques et au confort du logement. L'agent recenseur dépose une « feuille de logement » par logement ; le second, « le bulletin individuel », comprend des questions s'articulant autour de l'âge, du lieu de naissance, de la nationalité, du niveau d'études, du lieu de résidence et de l'activité professionnelle. L'agent dépose « un bulletin individuel » par personne vivant dans le logement. Ces deux questionnaires sont accompagnés d'une notice d'information sur le recensement.

Pour gagner du temps, vous pourrez compléter ces questionnaires en ligne, sur **le-recensement-et-moi.fr**, l'agent recenseur vous remettra alors vos codes personnels.

En ligne ou sur papier, sachez que toutes vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques et ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Participer au recensement est un acte civique ! Aux termes de la loi du 7 janvier 1951 modifiée, c'est également une obligation !

Pour tous renseignements : Service de l'Administration générale au 01 34 05 20 51. www.insee.fr

Sommaire

- ◆ Jeunesse : Le jeu au service de la prévention p.2
- ◆ Intercommunalité : Plaine Vallée soutient l'emploi des 45 ans et plus p.3
- ◆ Culture : « Dans la boîte » p.4

Expressions des élus minoritaires

La Laïcité bafouée à Soisy !

Dans le dernier numéro du « Soisy Magazine » Monsieur Amédée Desrivières, conseiller municipal qui s'exprime (parfois) dans la rubrique « Expressions des élus minoritaires » pour dire tout de bien qu'il pense de la majorité municipale, nous attaque sur une intervention faite lors du Conseil Municipal du 16 novembre 2017 (et non du 15 comme mentionné dans son article).

Ce soir-là, il ne devait pas être très attentif. Nous n'avons nullement « interpellé » le maire au sujet de son éditorial du Soisy Infos de novembre. Nous nous étonnions seulement que dans le cadre des manifestations officielles de commémoration du 11 novembre soit prévu une messe à l'église de Soisy et que cette messe figure sur les programmes diffusés par la mairie, par affiches ou dans le Soisy Infos, financés par l'argent du contribuable. De plus, des élus dont le maire assistent à cette messe es-qualité, le maire portant même son écharpe. Le principe de laïcité, défini par la loi du 9 décembre 1905 impose une stricte séparation entre les églises et l'État, État dont le maire est le représentant au niveau local.

Enfin, en ce mois de janvier 2018, nous tenions à vous exprimer nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

**Laura Bérot, Frank Morot-Sir,
Caroline Baas, Salim Hocini**
contact@soisypourtous.fr

Pour que 2018 aille dans le bon sens

Souhaitons à tous les Terriens une année sans BIP, sans Europacity, sans aéroport à Notre-Dame-des-Landes, sans 5^e piste à Roissy, sans accident nucléaire majeur, sans OGM, sans glyphosate... Bref, que tous les responsables politiques, quel que soit leur niveau de responsabilité, agissent enfin pour les générations futures et non pas pour augmenter les profits des multinationales.

François Delcambre
Soisy alternative et solidaire

Texte non transmis

Amédée Desrivières
Soisy Demain

Jeunesse

Le jeu au service de la prévention

Depuis plusieurs années, la Ville, son service Animation Jeunesse et ses partenaires associatifs et institutionnels conçoivent et animent des jeux avec des collégiens, prétextes pour parler de prévention.

En France, environ 1 élève sur 10 subit le harcèlement au quotidien avec des séquelles et conséquences telles que des lésions, marques corporelles issues de bagarres ou de jeux dangereux, ou moins visibles les difficultés de concentration, les problèmes de sommeil, l'estime de soi qui s'affaiblit. La culpabilité, la honte peuvent mener à un comportement social violent, à un repli sur soi et même à un décrochage scolaire.

Dans le cadre de ses actions de prévention auprès des collégiens, la Municipalité mobilise tous les acteurs aux côtés du service Animation Jeunesse, l'Éducation Nationale (Direction, vie scolaire et personnel médico-social), les centres sociaux municipaux, le service social départemental, la Police municipale, l'Association de Défense et de Prévention de la Jeunesse (ADPJ) et s'appuie sur un jeu interactif « Faut qu'ça cesse, sortons de la spirale de la violence » pour sensibiliser les jeunes.

Ce jeu, avec des questions, des mises en situations, des extraits de film, aide à engager l'échange sur le harcèlement, les moqueries, l'humiliation, les rumeurs, les insultes, le racket, les jeux dangereux, le vol, les menaces, les représailles, les bagarres, les agressions, l'homophobie, le sexisme, le racisme, les discriminations, les violences sexuelles, la loi du silence, le mal-être... et à rappeler la loi, les droits et les devoirs de



chacun, les notions de respect et de tolérance, ainsi que des informations pratiques. La dimension ludique, la posture d'écoute et d'animation des adultes facilitent alors le dialogue sur des sujets sensibles, des propos ou comportements souvent banalisés. Du 7 au 17 novembre dernier, 228 élèves de 4^e des collèges Schweitzer et Descartes ont bénéficié de 9 séances animées par des « jokers » qui ont suscité l'échange à partir des réponses des jeunes aux questions posées, et ont transmis les informations utiles. Très positive dans sa capacité à créer les conditions de la prise de parole, cette démarche place les jeunes en situation d'acteurs et pas seulement de destinataires passifs de messages de prévention. Elle permet également de resituer les adultes en tant que personnes ressources.

Développement durable

Collecte des sapins



Pour être encore plus vertueux en matière de recyclage, la Ville en partenariat avec le syndicat Emeraude procède pour la première fois à la collecte des sapins de Noël. Concrètement, les lundis 8 et 15 janvier 2018, seuls les sapins verts, non mis en sac et non floqués seront collectés en porte à porte pour être ensuite



recyclés ; les sapins seront à sortir la veille de la collecte.

Si vous souhaitez vous débarrasser de votre sapin floqué ou mis en sac, avant le 8 janvier, une zone de dépôt, en apport volontaire, sera mise à votre disposition sur le parking de Loisirs & Culture, avenue du Général de Gaulle, jusqu'au 15 janvier.

Renseignements :
Services techniques au 01 34 05 20 26.

Plaine Vallée soutient l'emploi des 45 ans et plus

Pour dynamiser l'emploi local et favoriser la réinsertion professionnelle, la Communauté d'agglomération Plaine Vallée, sous l'impulsion de Luc Strehaiano, Président et Claude Robert, Vice-président délégué à l'Emploi et à la politique d'insertion par l'économie, propose aux demandeurs d'emploi des ateliers de coaching et d'initiation aux outils informatiques.

Plaine Vallée organise en partenariat avec le Club d'entreprises Dynactive, des ateliers de retour à l'emploi, proposés gratuitement aux habitants de l'agglomération. Ce dispositif d'accompagnement s'adresse aux demandeurs d'emploi âgés de 45 ans et plus. Pendant 3 mois, vous êtes coaché(e) par des professionnels qui vous aident à mettre tous les atouts de votre côté pour réintégrer rapidement le marché de l'emploi. Vous participez à des ateliers collectifs hebdomadaires, animés par les consultants bénévoles du club d'entreprises Dynactive et dédiés à la recherche d'emploi et au développement personnel.

Parallèlement, Plaine Vallée propose aux demandeurs d'emploi, les ateliers informatiques pour s'initier ou se perfectionner sur les logiciels Word, Excel et Powerpoint. Différents niveaux de formation sont dispensés selon les besoins et les profils des demandeurs d'emploi. Les ateliers Dynamic' Emploi, d'une durée de 3 heures, permettent aux participants d'être plus autonomes dans leur recherche d'emploi et/ou de reprendre un emploi avec les compétences nécessaires en informatique.

Agenda des ateliers 45+ : chaque vendredi, du 12 janvier au 13 avril, de 10h à 12h, à l'Espace Emploi de Soisy-sous-Montmorency, avenue Kellermann.



- **12 janvier** valider le projet pro (quelle motivation pour quelle orientation) ;
- **19 janvier** organiser sa recherche d'emploi + CV et lettre de motivation ;
- **26 janvier** faire le deuil de son ancien emploi ;
- **2 et 9 février** simulations d'entretiens de recrutement ;
- **16 février** les réseaux sociaux ;
- **9 mars** gérer son stress lors de l'entretien ;
- **16 mars** la communication non verbale ;
- **23 mars** développer sa confiance en soi et son estime de soi
- **30 mars** le contrat de travail et le droit à la formation ;
- **6 avril** simulations d'entretiens de recrutement ;
- **13 avril** bilan

Renseignements et inscriptions aux ateliers Emploi 45+ et informatiques : Espace Emploi Plaine Vallée
Tél. : 01 34 05 18 00 ou emploi@agglo-plainevallee.fr
www.eco-agglo-plainevallee.fr

◆ JUMELAGE

Dans le cadre des activités de jumelage organisées par la Ville, des ateliers de conversation en allemand sont proposés cette année : les jeudis 18 janvier, 15 février et 15 mars de 19h à 20h30 en mairie, salle Iris. Ateliers gratuits destinés aux personnes ayant déjà des bases en allemand.

Renseignements : Micheline Dachez
au 06 13 51 50 39.

◆ NOUVELLE ACTIVITÉ

Soisy accueille une nouvelle activité d'Architecte d'intérieur et Antiquaire.

Stéphanie Escudie met à votre disposition son expérience de près de 20 ans dans l'aménagement et la décoration d'intérieur. Elle crée des meubles sur mesure, chine pour vous meubles, objets et œuvres, estime vos biens dont vous aimeriez vous séparer...

Tél. : 06 01 26 17 36

stephanie.escudie@gmail.com

◆ VACCINATIONS GRATUITES

Dans le cadre de sa mission de prévention santé, le Conseil départemental du Val d'Oise propose par l'intermédiaire des Centres Départementaux de Dépistages, des séances de vaccinations gratuites pour adultes et enfants à partir de 6 ans.

Prochaines séances : les 23 janvier et 13 février, sur rdv, de 9h30 à 12h30, CDDS, 29 avenue de Paris 95600 Eaubonne. Tél. : 01 34 33 57 15

◆ SALON DE L'ÉTUDIANT EN VAL D'OISE

Prochain rendez-vous des étudiants, le 27 janvier de 10h à 18h, à l'Université de Cergy-Pontoise, Site des Chênes - 33, boulevard du Port - 95000 Cergy-Pontoise.

Conférences : À 10h30, Bac techno, bac pro : quel BTS, quel DUT, quelle spécialité choisir ? Et après ? / À 11h30, Technicien.ne, ingénieur.e, chercheur.euse... Panorama des études scientifiques et technologiques / À 14h30, Choisir des études universitaires / À 15h30, Opter pour des études supérieures en alternance : comment ça marche ? Pour quel profil ? Quelles sont les formations concernées ? Pour quelle insertion professionnelle ? / À 16h30, Suivre des études en économie, commerce, gestion.

Téléchargez votre invitation sur le site de l'Étudiant : www.letudiant.fr

◆ SALON ADREP

Le salon Enseignement supérieur Adrep est un événement unique pour aider les jeunes à trouver des réponses et à faire les bons choix, en matière d'orientation. Ce temps fort propose aux jeunes lycéens, aux étudiants et à leurs parents de trouver toute l'information sur les études après BAC.

Les 27 et 28 janvier à l'Espace Champerret-Paris 17^e. Vendredi de 13h à 18h, samedi de 10h à 18h. Tarif : 5 euros.

Pour tout savoir sur le salon, le guide et l'association : www.adrep-infos.com

Devoir de mémoire

L'Association des Anciens Combattants et Mobilisés (AACM), de Soisy-sous-Montmorency, est une association apolitique, intergénérationnelle affiliée à l'Union Nationale des Combattants du Val d'Oise, UNC95.

Nul besoin d'être titulaire de la Croix du Combattant ou du Titre de Reconnaissance de la Nation (TRN), pour y adhérer. Seul le respect des valeurs patriotiques est demandé dans le cadre du devoir de mémoire.

L'AACM accorde une attention toute particulière à la présence des porte-drapeaux lors des journées nationales commémoratives et des cérémonies locales. La pérennisation de la fonction de porte-drapeau passe par la mobilisation des nouvelles générations « Nous souhaitons que des jeunes nous rejoignent car nous sommes tous octogénaires ou presque et le poids des ans se fait sentir, surtout pour nos porte-drapeaux.

Quoi de plus beau que de porter les couleurs de la France, notre pays. »

Pour tous renseignements complémentaires, contactez le 06 20 87 57 34.

« Dans la boîte »

Mercredi 30 janvier, à l'initiative de l'association Loisirs et Culture, l'Orangerie de Val Ombreux accueille un spectacle jeune public, plein de magie !



© A.R. Olimpiophoto.fr

La compagnie cirque Soralino est née de la rencontre entre un jongleur et un équilibriste. Leur duo consacre le partage d'une même vision du cirque, sa vie nomade, les kilomètres avalés, l'entraînement, la précarité et la beauté des allers et retours entre échecs et réussites.

Jonglage, équilibre, théâtre, musique sont au programme de ce spectacle plein de magie. Clément Malin (France) et Caio Sorana (Italie/Brésil) se rencontrent à Paris, à l'Académie Fratellini, ayant tous les deux ancrée en eux une tradition du spectacle de rue, et l'envie très forte de la continuer : c'est ainsi que voient le jour leurs créations, « Inbox » et « Dans la boîte ».

« Il était une fois deux hommes. Des yeux, un nez, une bouche. Ils passaient leur vie assis. L'un à côté de l'autre et attendaient... Si l'un parlait, l'autre se déplaçait. Si l'un chantait, l'autre jouait. Si l'un avait soif, l'autre buvait. Un jour qu'ils attendaient,

une boîte tomba à leurs pieds... Alors, ils décidèrent d'attendre, puisque cette boîte était arrivée en attendant, c'était qu'il fallait attendre qu'elle veuille bien s'ouvrir... ».

Un acrobate et un jongleur donnent vie, à travers un subtil jeu d'équilibre / déséquilibre à des cartons, objets pourtant ordinaires. Mais en tout « ordinaire » il y a beauté et poésie si l'approche est humble et le regard doux.

Mercredi 31 janvier à 15h, à l'Orangerie du Val Ombreux Spectacle jeune public de 2 à 6 ans.

Réservations : jusqu'au mercredi 24 janvier.

Tarifs : 4€, 3€ par enfant pour les groupes.

Renseignements :

Loisirs & Culture au 01 39 89 37 92 contact@loisirs-et-culture.com www.loisirs-et-culture.com

La vie citoyenne à Soisy

Luc Strehaiano, Maire de Soisy-sous-Montmorency, Vice-président délégué du Conseil départemental du Val d'Oise,

• vous reçoit sur rendez-vous le vendredi de 17h à 19h
Tél. : 01 34 05 20 16

• est à votre écoute au téléphone le jeudi de 18h à 20h - Tél. : 01 34 05 21 90

• Permanence au Centre Social Municipal « Les Campanules » : 16 janvier à 18h

Permanence au Centre Social Municipal « Les Noëlés » : 9 janvier à 18h

Les Adjoints au Maire vous reçoivent sur rendez-vous - Tél. : 01 34 05 20 40

Conseil municipal : séance publique en mairie, le 1^{er} février à 21h

Consultations juridiques gratuites : Maître Martin vous reçoit le 1^{er} samedi de chaque mois, de 9h à 12h, sur rendez-vous, en mairie.

Renseignements : 01 34 05 20 00

Police Municipale : 01 34 05 08 09

Hôtel-de-Ville : 01 34 05 20 00 - mairie@soisy-sous-montmorency.fr

◆ LOTO DE NOS AÎNÉS

Les enfants de l'accueil de loisirs du Centre Social Municipal « Les Noëlés » invitent leurs aînés (partir de 60 ans) à partager un après-midi convivial et festif autour d'un loto qui sera suivi d'un goûter. De nombreux lots seront à gagner.

Mercredi 17 janvier de 14h30 à 17h, au Centre Social Municipal « Les Noëlés ». Animation gratuite – Places limitées

Renseignements et inscriptions :

Centre Social Municipal « Les Noëlés » au 01 34 17 41 74.

Inscriptions à partir du 8 janvier

◆ STAGES DE PILATES ET DE GASQUET

L'association « Fête Un Pas De Danse » en partenariat avec l'école de Danse « Art Danse » organise des stages de pilates et de gasquet, les dimanches 21 janvier, 18 février et 18 mars, de 10h30 à 12h, à l'École de Danse « Art Danse », 30 rue Jean Mermoz à Soisy.

Tarif : 15 euros.

Renseignements : Naima Mouatasim au 06 29 43 29 39 – Mouatasim.n@gmail.com

◆ L'HEURE MUSICALE

Ces temps de rencontre, ouverts à tous, permettent aux meilleurs élèves de chaque classe d'instruments de l'École de Musique et de Danse, de se produire dans une ambiance conviviale.

Lundi 22 janvier à 19h15, à la Résidence du Boisquillon.

Mercredi 24 janvier à 18h30, au Centre Social Municipal « Les Campanules ».

Entrée libre. Tout public.

Renseignements : École de Musique et de Danse au 01 34 12 35 65

◆ LOTO DES ARTISANS ET COMMERÇANTS

Le traditionnel loto des artisans et commerçants de Soisy vous accueillera en famille ou entre passionnés pour une après-midi joyeuse. La chance vous sourira-t-elle cette année ? Vous repartirez alors avec un des somptueux lots à gagner (voyage, téléviseur...).

Rendez-vous le dimanche 4 février à partir de 14h, à la salle des fêtes, pour choisir vos grilles et prendre les meilleures places. Buvettes et crêpes sur place.

Dimanche 4 février à partir de 14h, à la Salle des fêtes

Tarifs : 5€ le carton, 15€ les 4 ; 20€ les 6

Renseignements : Jean-Paul Martinez (sellerie Fièr Allure) au 06 51 43 68 69